

AGENT EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROFIL PATRIMOINE BÂTI

Service de la gestion du territoire

Affichage interne et externe

Le service de gestion du territoire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau agrandit son équipe. En collaboration avec l'aménagiste régional, et sous la supervision du directeur de service, l'agent en aménagement du territoire contribuera à la mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de développement révisé ainsi qu'à son plan d'action. Il aura également comme tâche de mettre en place des conditions favorables à la connaissance, à la mise en valeur, à la protection et à la transmission du patrimoine immobilier en plus de coordonner la révision de l'inventaire du patrimoine immobilier de la MRC.

PRINCIPALES TÂCHES RELIÉES À LA FONCTION

- Accompagner le service de gestion du territoire dans la réalisation de différent mandat en lien avec le Schéma d'aménagement et de développement et son plan d'action ;
- Collaborer avec les différents services de la MRC sur des projets de développement régional ;
- Agir comme personne-ressource au sein de la MRC afin d'offrir aux municipalités des conseils spécialisés en patrimoine culturel immobilier, notamment aux fins d'attribution de mesures de protection en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ; programme particulier d'urbanisme (PPU)) ;
- Contribuer à la citation de biens patrimoniaux en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel ;
- Coordonner la révision de l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC ;
- Développer des moyens pour mettre en place les politiques d'aménagement et de développement des territoires d'intérêt culturel prévu au schéma d'aménagement de la MRC et la protection du patrimoine immobilier des territoires concernés ;
- Valoriser le patrimoine immobilier val-gatinois et contribuer à l'élaboration d'outil permettant sa mise en valeur ;
- Tenir des activités pour sensibiliser, informer et mobiliser les acteurs du milieu au patrimoine culturel ainsi qu'à promouvoir les pratiques innovantes ;
- Contribuer au réseau des agents et agentes de développement en patrimoine immobilier du Québec ;
- Contribuer à alimenter la plate-forme dédiée au patrimoine immobilier menacé ;
- Toutes autres tâches connexes.

Située en Outaouais, la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau offre une qualité de vie exceptionnelle avec un vaste territoire de lacs, de rivières, de forêts et d'activités sportives et culturelles offertes tout au long de l'année. La Vallée-de-la-Gatineau, c'est un véritable paradis pour les amateurs de la nature et les adeptes de plein air.

La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau est une organisation dynamique, tournée vers ses 17 municipalités, valorisée et respectée par ses partenaires. Elle mise sur les compétences de son équipe et la concertation de ses élus pour l'avancement des dossiers actuels et projets de développement.

Nous remercions toutes les personnes de leur intérêt pour ce poste, mais seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

EXIGENCES DU POSTE

- Posséder un diplôme universitaire dans un domaine de l'aménagement du territoire ou de l'urbanisme, ou en conservation du patrimoine bâti ou une expérience de travail pertinente en lien avec la description de tâches ;
- Une formation en patrimoine bâti sera considérée comme un atout ;
- Avoir minimalement deux ans d'expériences dans un domaine permettant la réalisation du mandat.

HABILETÉS PROFESSIONNELLES ET QUALITÉS REQUISES

- Avoir une bonne connaissance des lois touchant l'aménagement du territoire ;
- Avoir une bonne connaissance de la Vallée-de-la-Gatineau, du patrimoine culturel et de l'aménagement du territoire ;
- Démontrer un esprit d'analyse et de synthèse développé, un bon sens de la communication, de l'entregent, une grande autonomie, de la polyvalence et de la débrouillardise ;
- Posséder des compétences numériques de base et une bonne maîtrise de la langue française.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste temporaire pour une durée de deux ans. Les conditions de travail sont établies selon la convention collective en vigueur. La semaine de travail normale est de trente-cinq (35) heures. La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau offre une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au plus tard le 29 septembre 2022, à l'attention de Mme Joanie Courchaine, directrice des ressources humaines au jcourchaine@mrcvg.qc.ca